

AVIS PUBLIC

AUX PERSONNES ET ORGANISMES INTÉRESSÉS AU PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE (PPCMOI)

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Conformément à l'article 126 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1), avis public est donné par le greffier adjoint de la Ville que :

1. Lors d'une séance extraordinaire du conseil de la Ville de Shawinigan tenue le 3 juin 2024, le conseil a adopté le projet suivant :

Projet de résolution PPCMOI 165-01-2024 – projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) – lot 6 483 833 du cadastre du Québec - rang Saint-Olivier

L'objet de cette résolution vise à autoriser certains usages récréotouristiques sur le lot 6 483 833 du cadastre du Québec situé dans la zone rurale et de villégiature RV-8606.

Ce projet de résolution contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le :

18 juin 2024 à 16 h 30,
dans la salle du conseil, à l'hôtel de ville
550, avenue de l'Hôtel-de-Ville, Shawinigan.

Au cours de cette assemblée, le maire ou la personne qu'il désignera, expliquera le projet et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

3. Le projet PPCMOI 165-01-2024 peut être consulté au Service du greffe et des affaires juridiques, à l'adresse mentionnée ci-avant, durant les heures d'ouverture de bureau et vous pouvez obtenir des informations sur la nature de ce projet, en vous adressant au Service de l'aménagement du territoire.

Shawinigan, ce 7 juin 2024

Me Steve St-Arnaud
Greffier adjoint